

### *Problèmes économiques*

Alors je dis que quand les employés de la Commission à cause d'une loi mal faite commettent des erreurs, évidemment ce n'est pas toujours de leur faute, ils sont obligés de procéder selon la loi, et je critique pas plus qu'il ne faut les fonctionnaires. Il y a des gens bien disposés à travers ça, mais ils sont obligés de procéder avec une loi mal faite et avec toutes sortes de singeries administratives qui empêchent un chômeur d'avoir le paiement de ses prestations. Je me demande s'ils ne fraudent pas un peu eux autres, parce qu'ils privent le gars des revenus auxquels il aurait droit.

Pourquoi une décision a-t-elle été prise et a-t-on fait appel au conseil arbitral? Parfois on se rend jusqu'au juge arbitre et on réussit à clarifier le problème et on gagne la cause et le gars est payé, six mois, sept mois, huit mois, dix mois après. Il y avait droit. Comment se fait-il qu'on l'ait fait souffrir pendant 10 mois? Alors c'est un chômeur, il faut en tenir compte. Je parle d'un, ça peut être multiplié par des centaines. Je parle d'une loi, dans d'autres lois, nous constatons également la même chose.

Ce ne sont pas les lois qui manquent dans notre Parlement, nous en avons probablement trop, c'est que la plupart ne sont pas bien faites.

La plupart sont inspirées par des jongleurs payés bien cher qui ne sont pas toujours de bons conseillers. On a la preuve là, ceux qui ont conseillé le ministre des Finances, ce ne sont certainement pas les meilleurs jongleurs du gouvernement, puisqu'ils lui ont fait commettre des bêtises, et puis il se débat dans une impasse. J'ai beaucoup de sympathie pour le ministre des Finances, mais je constate qu'il blâme et qu'il a de la difficulté parfois à se défendre dans le système défectueux qu'on a. Alors s'il s'ingénierait une bonne fois à essayer d'étudier le Crédit social, il comprendrait qu'il y a des méthodes de se tirer d'embarras et de faire une répartition plus équitable des biens. Ce que nous voulons, nous, par le Crédit social, c'est cela, c'est rien que cela.

Nous constatons que nous avons des richesses ici au Canada, j'admets moi aussi qu'elles sont illimitées, il y a beaucoup de ressources naturelles qui sont encore inexploitées. Des milliers de chômeurs attendent pour donner un effort valable afin d'agrandir le pays, de faire bénéficier la société de leurs connaissances techniques ou autres, mais ils sont paralysés par un système d'argent, un système financier défectueux. A quoi sert d'envoyer nos enfants à l'école si en sortant avec des diplômes ils ne sont plus capables de se trouver d'emploi. Alors c'est le temps que cela change parce que nous sommes dans une situation intenable.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre! Je crois que la Chambre était unanime à accorder du temps supplémentaire à l'honorable député, mais peut-être qu'il serait utile de savoir de quelle partie de la motion l'honorable député traite présentement.

**M. Dionne (Kamouraska):** Monsieur le président, je vous remercie de cette remarque, mais la partie de la motion sur laquelle je discute... Évidemment la motion touche à beaucoup de choses. On blâme le gouvernement d'avoir failli à la tâche dans la lutte contre l'inflation. L'inflation est créée par un système monétaire défectueux et le chômage. J'en parlais justement. Cela touche à la motion je crois, et je cite:

[M. Dionne (Kamouraska).]

2. de ne pas avoir présenté au Parlement des mesures nouvelles et efficaces telles l'abaissement à 60 ans...

C'est encore à cause du système d'argent. Les ministres nous ont répondu que cela coûterait des milliards de dollars pour établir la pension à 60 ans. Alors je discute des possibilités d'assouplir le système monétaire défectueux que nous avons, et après cela on pourra accepter d'abaisser l'âge des pensions pour ceux qui volontairement voudraient l'accepter. Ensuite, je cite l'article 3 de la motion:

de n'avoir pas versé un dividende national comme moyen d'augmenter le pouvoir d'achat des Canadiens afin qu'ils bénéficient des surplus de production issus du progrès et de la technologie;

C'est dans la motion cela, et ce dont j'ai parlé moi au cours de mon exposé. J'ai parlé de revenu garanti. J'ai parlé d'enquête du minimum garanti qui a été dirigée par nos amis de l'autre Chambre, alors dividende ou revenu garanti, c'est un peu la même chose cela, c'est le mot qui change. Un dividende, si on ouvre le dictionnaire, on va constater que c'est un surplus, une ristourne de la production de certaines entreprises qui retourne aux actionnaires. Moi j'ai toujours considéré que les citoyens canadiens sont actionnaires de l'administration de l'entreprise canadienne. Alors ce qui est inconcevable présentement c'est que selon la conception de plusieurs de nos politiciens...

Alors je vais donner la chance à quelqu'un d'autre, parce que je remercie la bonne volonté, la générosité des députés, qui m'ont donné l'occasion de continuer tantôt, mais je crois que le député de Compton (M. Tessier), en entrant à la Chambre, m'avait évidemment bien préparé, et je voulais lui expliquer ce que l'on pensait du Crédit social et sa mauvaise conception du système.

Selon la conception des politiciens de couleur avec qui j'ai l'occasion de discuter, pas tous, mais malheureusement la majorité, selon eux, depuis Champlain et les vaillants qui plantèrent la croix, la charrue et la civilisation dans les forêts du Canada, après eux, leurs successeurs de trois siècles qui ont amélioré l'agriculture, qui ont fait surgir des villes, amélioré le système routier, toutes les richesses que nous voyons, selon eux, ces gens-là, au lieu d'être des héritiers sont devenus des endettés. On pourrait, il me semble, entendre parfois une voix de nos forêts, de nos usines, une voix qui parodie: Tu paieras des taxes et tu paieras des dettes à la sueur de ton front. C'est cela qu'on veut changer, ce fameux système d'esclavage qui est maintenu depuis trop longtemps.

● (1652)

### *[Traduction]*

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Cette journée, monsieur l'Orateur, que l'on appelle officiellement jour désigné mais plus familièrement une journée de l'opposition, tombe à point nommé. Je tiens à féliciter les créditistes parce qu'ils se sont attaqués à un point très important. Pendant la journée de l'opposition, les partis de l'opposition doivent en principe s'efforcer de mettre le doigt sur des questions qui ont de l'importance pour le Canada et que le gouvernement néglige probablement. Je félicite donc le Parti Crédit Social d'avoir présenté une motion sur un sujet qui a beaucoup d'importance pour tous les partis de l'opposition.